

Autour de La Garde-Adhémar



Visorando



Randonnée n°935522

Une randonnée proposée par ardechom

Très bel itinéraire de découverte, traversant l'histoire et ses témoignages. Géologie d'un site assez peu connu (très beau passage dans les ocres d'un mini-Colorado). Culte gallo-romain au Val des Nymphes, sources et prieré.
Cuves lapidaires rappelant un travail ancien pouvant remonter à l'époque Gallo-romaine (pierres de meules, appelée "pierres à sacrifices", cuves d'anciens fouloirs à raisin datant de la fin de l'Antiquité au XIe ou XIIIe siècle)
Fief médiéval des Adhémar au XIIe siècle.

Durée :	4h05	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12.36km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	234m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	241m	Région :	Dauphiné
Point haut :	230m	Commune :	La Garde-Adhémar (26700)
Point bas :	86m		

Description

(D/A) Du parking visiteurs situé tout en haut du village, traverser la Route des Montjars, suivre le petit sentier balisé en Jaune, permettant de couper un lacet de la route redescendant côté Nord du village. Atteindre le mât des Rochettes.

(1) Suivre à droite la piste balisée en Jaune, direction Romany par les Rouvières. Conserver cette piste boisée, puis longer des champs de lavande jusqu'à la très belle ferme des Rouvières.

(2) Juste quelques mètres avant la ferme, quitter la piste pour emprunter un petit sentier descendant à gauche (balisage VTT). Cette portion non balisée pour les randonneurs, requiert beaucoup d'attention, car diverses sentes croisent ce sentier principal qu'il ne faut pas quitter. Conserver toujours la même direction Nord-Ouest.

Très caillouteux au départ, il s'adoucit puis rejoint, plus bas, une piste.

(3) Au croisement, suivre cette piste à droite, malgré les troncs d'arbre qui barrent l'accès aux deux ou quatre roues. Peu après deux lacets formant un S, rejoindre une petite fourche.

(4) Suivre le sentier de gauche, passant près d'un champ de lavande. Atteindre une large piste, la suivre par la droite jusqu'à une petite route. Après quelques mètres et juste avant la ferme, emprunter à droite un chemin longeant le lit d'un ruisseau à sec. Suivre sur quelques mètres ce chemin menant au Creux Rouge que l'on aperçoit sur la droite.

(5) Le chemin se divise en deux, prendre celui de droite conduisant au superbe site des ocres. Visiter le site puis revenir au **(5)**. Suivre maintenant l'autre chemin à droite, et remonter direction Sud-Est, par un sentier (balisage VTT) assez raide par moments jusqu'à une piste. Ignorer les diverses sentes de part et d'autre du sentier.

(6) Au croisement avec la piste, continuer tout droit en face par ce chemin, en ignorant les diverses sentes de part et d'autre du sentier, jusqu'au prochain embranchement débouchant sur une large piste. On aperçoit, sur la droite, cachée en partie par les arbres, la ferme de Sauveton. Poursuivre tout droit en face sur cette piste montante, en la conservant bien. Ignorer les divers départs à droite ou à gauche.

(7) Atteindre une piste balisée Bleu et Blanc. Emprunter, à gauche, direction Nord-Est, la piste montant entre les arbres jusqu'à Chabrelet.

Points de passages

D/A Parking visiteurs tout en haut du village
N 44.394086° / E 4.754153° - alt. 181m - km 0

1 Mât des Rochettes, à droite Romany-les Rouvières
N 44.394142° / E 4.753099° - alt. 173m - km 0.11

2 La Rouvière, à gauche (tracé VTT)
N 44.405562° / E 4.766632° - alt. 170m - km 1.98

3 Piste, à droite
N 44.408977° / E 4.763236° - alt. 140m - km 2.48

4 Petit sentier à gauche
N 44.410015° / E 4.765596° - alt. 111m - km 2.81

5 Ocres et mini-colorado, à droite
N 44.410014° / E 4.772406° - alt. 100m - km 3.48

6 Piste tout droit en face
N 44.40931° / E 4.774769° - alt. 119m - km 3.95

7 Piste, à gauche
N 44.404653° / E 4.78035° - alt. 179m - km 4.69

8 Piste, à droite
N 44.407704° / E 4.786036° - alt. 212m - km 5.3

9 Piste, à droite
N 44.402208° / E 4.789201° - alt. 229m - km 5.96

10 Sentier, à gauche
N 44.399809° / E 4.786315° - alt. 217m - km 6.46

11 À droite, en A/R
N 44.393412° / E 4.776016° - alt. 158m - km 8.46

12 Carrefour, tout droit en face
N 44.38847° / E 4.770077° - alt. 165m - km 10.12

13 Patte d'oie : 2ème sentier à droite
N 44.387278° / E 4.762508° - alt. 149m - km 10.78

D/A Parking visiteurs tout en haut du village
N 44.394084° / E 4.754148° - alt. 181m - km 12.36

(8) Au prochain embranchement, quitter la piste balisée pour prendre à droite en raccourci, un large chemin descendant et rejoignant la piste balisée Bleu et Blanc.

(9) À la jonction, poursuivre la descente à droite par la piste. Au prochain croisement, prendre le chemin à droite qui rejoint, peu après, un carrefour.

(10) Quitter le chemin balisé pour tourner à 90° à gauche et suivre un joli sentier conduisant à la RD472. La traverser, continuer en face sur le chemin balisé en Jaune, direction Sud. Juste avant de rejoindre une petite route emprunter un sentier montant légèrement à droite. Aux deux prochains embranchements, poursuivre tout droit.

(11) Au prochain croisement, en aller/retour, prendre la piste à droite, et rejoindre la RD472. La suivre à gauche sur quelques dizaines de mètres, puis prendre le premier sentier à gauche descendant à la Chapelle du val des Nymphes. Revenir ensuite au point (11) et suivre tout droit le sentier balisé en Jaune, direction Sud-Ouest. Toujours suivre avec attention ce balisage peu visible par endroits, sans tenir compte des nombreux sentiers qui le croisent.

(12) Au carrefour, continuer la piste en face : entrée sur le site des cuves lapidaires.

(13) Au prochain croisement constitué par 6 sentiers, emprunter le 2ème sentier à droite. Descendre jusqu'à une large piste que l'on prend à droite, sans tenir compte du balisage. La piste forme un angle droit, traverse un ruisseau à sec puis se poursuit par une petite calade.

Prendre la calade assez pentue, jusqu'à un large chemin. Tourner à gauche, et une centaine de mètres plus loin, rejoindre une petite route. La suivre par la droite jusqu'à la RD572.

Prendre à droite sur quelques mètres, puis à gauche pour entrer sur le Chemin de la Basse Bourgade. Aller à droite puis à gauche Rue du Marquis de la Baume. Tourner à gauche Rue de la Poste pour faire le tour de l'église. Prendre deux fois à gauche puis la deuxième à droite avant de rejoindre le rond-point et le parking(D/A).

Informations pratiques

Randonnée avec peu de dénivelé, et quelques jolis points de vue sur les Baronnies, le Mont-Ventoux...

La difficulté essentielle réside dans les très nombreux chemins qui croisent les sentiers principaux.

Bien savoir s'orienter. Le balisage est absent ou assez fantaisiste.

À éviter l'été : chaleur et beaucoup trop de monde.

A proximité

Ocres du Creux Rouge, magnifique mini-Colorado.

Village médiéval.

Restes du Château Renaissance des Escalin.

Château de Chartroussas (19ème).

Église (12ème siècle, clocher octogonale sur trompes, refait au 19ème).

Vierge romane et Vierge Renaissance.

Chapelle du Val-des-Nymphes (restaurée), ancien prieuré bénédictin (11ème/12ème siècles).

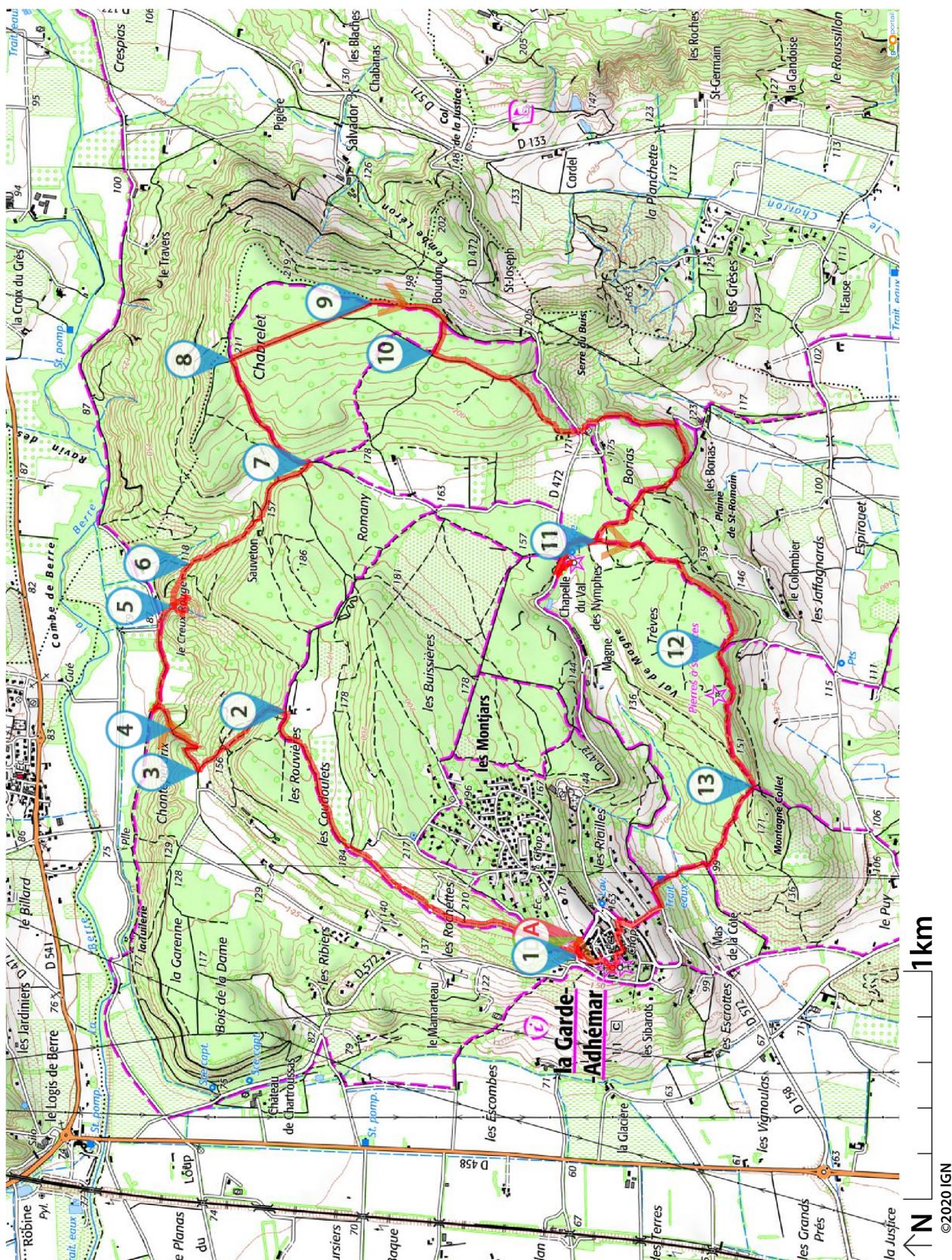
Chapelle de Pénitents (fresques 16-17ème siècles).

Calvaires.

Jardin d'herbes médicinales et aromatiques.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-de-la-garde-adhemar/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



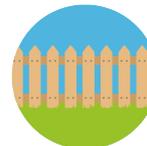
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.